



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Coordination et développement de
projets pour les territoires

de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne – UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Coordination et développement de projets pour les territoires

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-2 Intervention sociale

Demande n° S3LP150009077

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Sénart-Fontainebleau et Faculté de sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS de Créteil Pyramide.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : chambre régionale des associations (document non disponible) ; convention d'accueil concernant le centre de formation des apprentis.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Coordination et développement de projets pour les territoires* concerne le développement territorial et l'action éducative. Les métiers visés se situent dans les champs professionnels de l'animation, de l'insertion et de la formation. Les employeurs potentiels sont des municipalités, des associations sociales ou qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Les futurs diplômés seront amenés à mettre en œuvre des politiques publiques et leurs dispositifs, notamment à destination de publics à besoins particuliers ou en relation à des territoires spécifiques. Les métiers visés sont divers tels que chef de service ou chargé de mission d'une collectivité territoriale, responsable de structure ou de projets associatifs dans les domaines de l'action sociale, socioculturelle et éducative.

La formation est ouverte à l'alternance.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle (LP) est développée sur une entrée cohérente en lien avec son bassin d'implantation et elle s'appuie sur des partenariats importants avec les professionnels et les structures employeuses du territoire (associations, collectivités, etc.). Ces partenariats sont mobilisés par le département carrières sociales depuis 2007. Il existe également une attractivité importante auprès des étudiants de ces territoires.

La formation est co-portée par l'IUT de Seine-et-Marne Sud (en FA) et par le département SESS de l'UFR SESS-STAPS (en FI) de l'Université. L'offre de formation en alternance est une plus-value pour diversifier le profil des étudiants. Ouverte depuis deux années, la formation doit pouvoir démontrer dans les années à venir une insertion professionnelle satisfaisante des étudiants et une réponse aux attentes des employeurs du bassin visé. En effet, il sera intéressant d'étudier le taux d'insertion des étudiants diplômés en observant dans le même temps l'évolution des effectifs inscrits dans les formations professionnelles.

Il existe une bonne cohérence entre les contenus affichés et les métiers visés par cette formation. Une attention est portée pour proposer des travaux de réflexion en groupe et ainsi favoriser les dynamiques collectives et le travail en équipe qui est également une attente des partenaires professionnels. Un accent particulier est mis sur des contenus qui traitent de l'action auprès des jeunes et des publics spécifiques ainsi que pratiques culturelles en milieu urbain. Ces choix sont pertinents et cohérents au regard des besoins d'emplois repérés dans les trois départements ciblés : Seine-et-Marne, Val de Marne et Essonne.

Chaque étudiant est suivi par un enseignant référent dans le cadre de sa recherche de stage en formation initiale ainsi que dans le cadre du contrat d'apprentissage en formation en alternance. Ce dispositif d'accompagnement des étudiants sur la construction du projet de stage ainsi que le retour sur les situations de chaque apprenti au sein de son terrain d'apprentissage a permis de détecter rapidement et de prévenir les difficultés diverses qu'ont pu rencontrer certains étudiants. D'autre part, la pratique d'une pédagogie active, par projet, alliant formation et action, valorisant la collaboration entre futurs professionnels permet également de prévenir les difficultés pédagogiques des étudiants, *a priori* les moins bien dotés en compétences académiques.

Par ses contenus de formation, par ses modalités de formation et par la participation très nombreuse de professionnels aux enseignements, une LP prépare par définition, à l'insertion professionnelle des étudiants. Le diagnostic de territoire, le stage, le projet tuteuré représentent ainsi plus des six mois de pratique professionnelle en formation initiale. Avec l'apprentissage, ce sont deux-tiers du temps de formation qui sont passés sur les terrains professionnels.

Les professionnels extérieurs assurent pratiquement 400 heures de formation, ce qui démontre une volonté d'implication forte de ceux-ci dans le dispositif pédagogique. On peut cependant s'interroger sur ce volume important qui par ailleurs présente le risque d'une mise à distance des enjeux académiques de la formation, en particulier sur les travaux en lien avec la dimension « recherche ». Ces professionnels sont par ailleurs associés et impliqués dans la réflexion sur le développement de la formation.

Il n'y a pas d'enquête à 30 mois disponible, la 1^{ère} promotion ayant été diplômée en 2012. Toutefois, la composante IUT de Sénart/Fontainebleau a conduit en février 2013 une enquête d'insertion à six mois auprès des 22 diplômés de Sénart et 21 étudiants ont répondu. Sur les 22 étudiants enquêtés, 16 diplômés sont en emploi (76 %), un étudiant est demandeur d'emploi (4,76 %). Les étudiants en emploi occupent des emplois visés par la formation : encadrement intermédiaire dans le champ de l'intervention sociale avec responsabilité d'équipe ou de dispositif. Six mois après la fin de la formation, 20 % des étudiants en emploi sont titulaires d'un CDI. Quatre étudiants sont en poursuite d'études (19 %), en master. Parmi eux, un étudiant est en master à l'UPEC, deux à l'Université Paris Ouest Nanterre et un à Paris Descartes. La proportion semble raisonnable et satisfaisante au regard du travail accompli pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Ces divers éléments valident le positionnement de la formation dans le champ professionnel.

L'animation et le pilotage de l'équipe pédagogique sont assurés par le département *Carrières sociales* de l'IUT de Seine et Marne Sud d'une part, et par le département SESS de l'UFR SESS-STAPS d'autre part, sur chacun des deux sites. Les responsables de la formation coordonnent les enseignements, organisent les ateliers transverses et pilotent la mise en place des modules de formation à distance (contenus, classes virtuelles, tutorat, forum et regroupements). Un responsable des stages et des projets tuteurés par site prend en charge la coordination et le pilotage des applications professionnelles. Il en assure le cadrage méthodologique. Un conseil de perfectionnement qui regroupe l'ensemble des partenaires de la formation (un représentant par partenaire) a été mis en place afin de discuter des orientations stratégiques et pédagogiques de la LP. Il existe une démarche d'autoévaluation portée pour cette formation avec là encore une implication des professionnels. Les étudiants sont associés et des perspectives de développement à court terme ont pu être formulées à partir de la dynamique menée depuis le démarrage de cette formation. Il est notamment fait état d'une volonté d'augmenter l'attractivité d'étudiants aux horizons divers et notamment dans les dispositifs de formation continue.

- Points forts :
 - Une formation bien positionnée sur les bassins d'emploi.
 - Un partenariat développé avec les milieux professionnels et les employeurs du territoire.
 - La proposition de la formation en alternance et le partenariat développé avec le CFA sup 2000.
 - La dynamique d'accompagnement des étudiants, les méthodes pédagogiques utilisées (travail en groupe, méthodes actives, etc.) et leur participation à l'évaluation des unités d'enseignement dispensées.

- Points faibles :
 - Les professionnels impliqués dans la formation ne sont pas totalement représentatifs du champ professionnel visé par la licence.
 - Une sous-représentation d'enseignants issus de l'Université, même si cette tendance doit évoluer dans les années à venir.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait nécessaire de prévoir un repositionnement de la licence et dans ce cadre, d'envisager une association plus large de structures associatives par l'intermédiaire d'une sollicitation de certaine coordination de l'éducation populaire et de la jeunesse et de la vie associative. Un rapprochement vers la licence professionnelle *Management des organisations du secteur associatif* (MOSA) pourrait aussi être intéressant.

Il conviendrait de mener une réflexion partagée sur l'adéquation emploi/formation entre l'établissement universitaire et les structures employeuses ou qui organisent la formation professionnelle dans ces secteurs.

Il semble également nécessaire de renforcer l'équipe pédagogique universitaire par l'intégration d'enseignants-chercheurs ayant réalisé des travaux dans les domaines concernés par la formation et les champs professionnels visés.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

